

COVID-19 Déconfinement : la Ville de Mulhouse s'engage aux côtés des commerçants

À partir du 11 mai, de nombreux commerces vont être autorisés à rouvrir leurs portes. La Ville de Mulhouse s'engage aux côtés des commerçants, afin de les accompagner dans ce délicat processus de reprise. Ainsi, la Ville en partenariat avec les Vitrines de Mulhouse et le Crédit Mutuel lancent une opération exceptionnelle : #Je soutiens mon commerce !

En quoi ça consiste ?

Il suffit d'acheter un chèque cadeau sur jesoutiensmoncommerce.com pour aider les commerçants :

- Le client bénéficie de 10% de remise !
Le chèque de 100 € coûte seulement 90 € pour le client !
- Le client choisit un commerçant dans la liste des commerçants indépendants des Vitrines de Mulhouse, disponible sur jesoutiensmoncommerce.com. Ce commerçant reçoit 20% issus de la cagnotte constituée par la Ville de Mulhouse et le Crédit Mutuel.
Grâce à l'achat de 100 €, le commerçant choisi reçoit directement 20 € !

Cette opération s'appuie sur une démarche collective des Vitrines de Mulhouse et un accompagnement financier de la Ville de Mulhouse, appuyée par le partenaire Crédit Mutuel. La cagnotte constituée représente 162 500 €. L'opération s'achèvera quand l'intégralité de la cagnotte sera distribuée.

Comment utiliser les chèques ?

Pour le client, le chèque acheté conserve sa valeur de 100 € et reste utilisable chez tous les commerçants des Vitrines de Mulhouse (260 commerces mulhousiens) jusqu'au 31 décembre 2020.

La valeur de l'achat sera livrée en chèques de 10 € pour permettre de les utiliser le plus librement possible en plusieurs achats et chez plusieurs commerçants des Vitrines de Mulhouse.

Par exemple, pour l'achat d'un chèque de 100 €, le client recevra 10 chèques de 10 €. Ils auront coûté au client que 90 €, ce sont donc 10 € gagnés pour le client ! Une bonne action, deux effets !

En résumé :

**Économie pour les clients, gain pour les commerçants,
tout le monde y gagne !**

-10% pour les clients

Les clients achètent des chèques "#JE SOUTIENS MON COMMERCE" de 20, 50 ou 100 € aux Vitrines de Mulhouse, avec une remise de 10%, financée par la cagnotte.

Par ex. un chèque d'une valeur de 100 € coûtera 90 €.

+ 20% pour le commerçant indépendant

Pour chaque achat de chèque, le client choisit le commerçant indépendant qu'il souhaite soutenir, parmi la liste des adhérents des Vitrines de Mulhouse.

L'équivalent de 20% de la valeur du chèque acheté sera versé au commerçant choisi. Ces 20% seront financés par la cagnotte. Par ex. pour un chèque de 100 € acheté, le commerçant choisi recevra 20 €.

Contact presse :

Nina OUMEDJKANE

Nina.oumedjkane@mulhouse-alsace.fr

06 29 68 13 46